

DÉCISION

DÉCISION N° 2024-D-055 Signature de l'avenant n°2 du lot n°07 – MENUISERIES INTERIEURES attribué à SARL MENUISERIE BOURNIQUEL dans le cadre du marché n°2022-009 de construction d'une antenne du CDG34

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault,

VU le Code de la commande publique ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 13 ;

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, en particulier ses articles 27 et 28 ;

VU le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du CDG34 du 26 janvier 2021 ;

CONSIDERANT

Au cours de la séance du 26 janvier 2021, le conseil d'administration du CDG 34 a approuvé l'implantation d'une nouvelle antenne du CDG34 à Cazouls-lès-Béziers. A l'issue d'une procédure de marché public référencée n°2022-009 et composée de 18 lots au total, le lot n°07 relatif aux menuiseries intérieures a été attribué à l'entreprise SARL MENUISERIE BOURNIQUEL pour un montant total de 141 628 euros HT, soit 169 953,60 euros TTC.

A la suite de la signature d'un premier avenant, le montant du marché a été porté à 139 745 euros HT, soit 167 694 euros TTC.

La signature d'un deuxième avenant est donc proposée afin d'intégrer l'habillage des machines à café situées au RDC. La signature de cet avenant implique une incidence financière sur le montant du marché public de 0,46% et d'un montant de 645,45 euros HT soit 774,54 euros TTC.

Le nouveau montant du marché public est porté à :

Taux de la TVA : 20%

Montant HT : 140 390,45 euros

Montant TTC : 168 468,54 euros

DÉCIDE

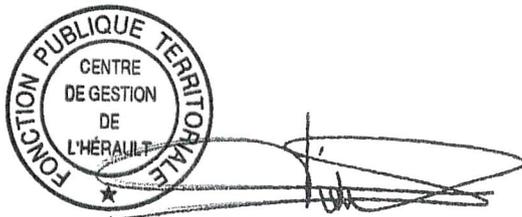
Article 1^{er} : D'autoriser, par délégation, Mme Eliette CHARPENTIER, 1^{ère} vice-présidente du CDG34, à signer l'avenant n°2 du lot n°07.

Article 2 : La Directrice des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat et fera l'objet d'une communication lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

Fait à Montpellier,

Le 05/07/2024.

Le président du CDG 34,



Philippe VIDAL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat le 05/07/2024 et de sa publication le 05/07/2024.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N°02¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault
Parc d'Activités d'Alco
254 rue Michel Teule
34184 MONTPELLIER CEDEX 4
Tél : 04 67 04 38 80
juridique@cdg34.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL MENUISERIE BOURNIQUEL
Rue Babeuf – ZAC du Capiscol – BP 3203
34500 BEZIERS
Tél : 04 67 35 12 40
menuiserie.bourniquel@wanadoo.fr

LOT 07 – MENUISERIES INTERIEURES

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction d'une Antenne du CDG34
Avenue Jean Jaurès
34370 Cazouls les Béziers

■ **Marché public : 2022-009**

■ **Date de la notification du marché public : 03/01/2023**

■ **Durée d'exécution du marché public : 11 mois (y compris préparation de chantier de 1 mois)**

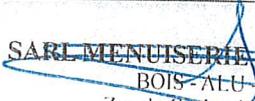
■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 141 628.00 €
- Montant TTC : 169 953.60 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

PB

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|---|
| BOURNIQUEL Philippe gérant | Beziers le 26/04/2024 |  SARL MENUISERIE BOURNIQUEL BOIS - ALU - PVC Zac du Capiscot - BP 3203 34500 BEZIERS Cedex Tél. 04 67 35 12 40 - Fax 04 67 76 62 07 Capital de 300 000 € - SIRET 391 250 287 00010 N° Intracem FR 24 101 530 287 menuiserie.bourniquel@wanadoo.fr |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Eliette CHARPENTIER
Vice-présidente déléguée



A Montpellier le 05/07/2024

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

BB

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 034-283400521-20240705-2024_D_55-DE

S²LOW



MENUISERIE BOURNIQUEL

ZAC DU CAPISCOL - BP 3203

RUE BABEUF

34500 BEZIERS

Tél. : 04 67 35 12 40

Fax :

E-mail : contact@menuiserie-bourniquel.fr

Société CDG34

Parc d'activité d'Alco

34184 Montpellier Cedex 4

DEVIS N° 00518

Date : 26/04/2024

Code Client : DV45201360269

Tél. : /

Fax :

E-mail :

Votre contact : Thomas CHARPENTIER

Délai :

Adresse du chantier : Société CDG34 - Parc d'activité d'Alco - - 34184 Montpellier Cedex 4

Réf. : CDG 34 - Machine à café Habillages

| Désignation | Qté | Pu HT | Total HT | TVA |
|--|-----|-------------|----------|-----|
| Machines à café : Habillage machine a café Fourniture et pose de Habillage machine a café Composé de panneaux d'habillage avec reservation pour dechets et portes montées sur charnières invisibles Stratifié noir FORMICA Diamond Black Selon plan exé fourni en annexe | 1 | 645,45 | 645,45 | 1 |
| | | Total HT : | 645,45 € | |
| | | Total TVA : | 129,09 € | |
| | | Total TTC : | 774,54 € | |

SARL MENUISERIE BOURNIQUEL

BOIS - ALU - PVC

Zac du Capiscot - BP 3203

34500 BEZIERS Cedex

Tél : 04 67 35 12 40 - Fax : 04 67 35 12 40

C. S. F. I. D. S. - S. I. S. T. 391 350 287 00010

11 350 287 00010

menuiserie.bourniquel@wanadoo.fr

Règlement : Mode de règlement indéfini

Acompte demandé : 0,00 €

Total TVA 1 (20%) = 129,09 €

Total TVA 2 (10%) = 0,00 €

Total TVA 3 (5,5%) = 0,00 €

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de notre devis. Toute variation ultérieure de nos taxes imposées par la loi, sera répercutée sur ces prix.

Images et photos non contractuelles - ce devis est valable 1 mois

Bon pour accord

Fait à :

Montpellier

le :

05/07/24

Signature client :

Ellette CHARPENTIER



MENUISERIE BOURNIQUEL - ZAC DU CAPISCOL - BP 3203 RUE BABEUF - 34500 BEZIERS - FRANCE

Tél. : 04 67 35 12 40 - Fax : - E-mail : contact@menuiserie-bourniquel.fr

S.A.R.L. au capital de 300000 Euros - 39135028700010 - APE 4332A - TVA FR24391350287

assurance décennale

Certificat RGE n° E-E2997

1 sur 1

VP déléguée